

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 08119

Numéro SIREN : 878 861 665

Nom ou dénomination : A2R INVESTMENT

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/049053

Désignation de l'entreprise <u>SARL A2R INVESTMENT</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>1 rue du Colonel Chambonnet 69500 BRON</u>											
Numéro SIRET* <u>8 7 8 8 6 1 6 6 5 0 0 0 1 5</u>											
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
										Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>	
ACTIF										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations		Fonds commercial*	010		012					
	incorporelles			Autres*	014		016				
	Immobilisations corporelles*		028		60 200	030	3 277		56 922		
	Immobilisations financières* (1)		040	657 208	042			657 208			
	Total I (5)		044	717 408	048	3 277		714 131			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	34 900	070			34 900			
			Autres* (3)	072	355	074			355		
	Valeurs mobilières de placement			080		082					
	Disponibilités		084	118 620	086			118 620			
	Charges constatées d'avance *		092		094						
	Total II		096	153 875	098			153 875			
	Total général (I + II)		110	871 284	112	3 277		868 006			
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120					500 000			
	Écarts de réévaluation		124								
	Réserve légale		126								
	Réserves réglementées*		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131								
	Report à nouveau		134				(1 515)				
	Résultat de l'exercice		136				137 537				
	Subventions d'investissement		137								
	Provisions réglementées		140								
	Total I		142				636 022				
Provisions pour risques et charges		154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				53 652				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				2 531				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	148 348			175 800				
	Produits constatés d'avance		174								
Total III		176				231 984					
Total général (I + II + III)		180				868 006					
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	43 928			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	209 348			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL A2R INVESTMENT**Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2022**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210		
	Production vendue	biens	et livraisons	215	214		
		services*	intracommunautaires	217	218	33 700	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)				222		
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	1 871	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	35 571
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 1 382 - mobilier : - immobilier :)				242	11 933	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	66	
	Rémunérations du personnel*				250	27 220	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	5 752	
	Dotations aux amortissements*				254	3 277	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger) 259				262		
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) 260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	48 249	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(12 677)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	151 298	
	Produits exceptionnels (IV)				290		
	Charges financières (V)				294	1 084	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	137 537	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	137 537	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	2 172	
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	19	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	7 500	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 1 515 dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	372	
						2 771	

SARL A2R INVESTMENT

Exercice clos au 31 décembre 2022

Mission de Présentation des comptes Annuels

Annexe

Désignation de la société : SARL A2R INVESTMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 868 007 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 137 538 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

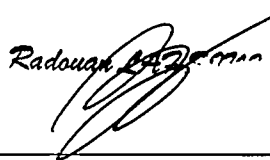
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Certifié conforme à l'original
Le Gérant 

Annexe

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

SARL A2R INVESTMENT

Exercice clos au 31 décembre 2022

Mission de Présentation des comptes Annuels

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le 14 octobre 2022, l'assemblée générale des actionnaires a décidé la transformation de la société en SARL à associé unique.

SARL A2R INVESTMENT

Exercice clos au 31 décembre 2022

Mission de Présentation des comptes Annuels

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		60 200		60 200
Immobilisations financières	508 060	149 149		657 209
Total	508 060	209 349		717 409
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		3 278		3 278
Immobilisations financières				
Total		3 278		3 278
ACTIF NET				714 131

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		60 200	149 149	209 349
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		60 200	149 149	209 349
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

SARL A2R INVESTMENT

Exercice clos au 31 décembre 2022

Mission de Présentation des comptes Annuels

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI FONCIERE 4Y 38260 LA COTE ST ANDRE	100	-12 225	99,00	12 398
SAS HIVITY 69500 BRON	6 000	337	51,00	920
SASU FORBEEZ 69500 BRON	5 000	19 043	100,00	8 280
SASU PROGRAMINI 69500 BRON	50 240	193 118	100,00	112 393
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	508 060	508 060	149 149		150 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		3 278		3 278
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		3 278		3 278
ACTIF IMMOBILISE		3 278		3 278

SARL A2R INVESTMENT

Exercice clos au 31 décembre 2022

Mission de Présentation des comptes Annuels

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 184 404 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	149 149		149 149
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	34 900	34 900	
Autres	355	355	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	184 404	35 255	149 149
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	33 840
Total	33 840

SARL A2R INVESTMENT

Exercice clos au 31 décembre 2022

Mission de Présentation des comptes Annuels

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 231 985 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	53 652	9 724	43 928	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 532	2 532		
Dettes fiscales et sociales	9 452	9 452		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	166 349	166 349		
Produits constatés d'avance				
Total	231 985	188 056	43 928	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	54 180			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	528			
(**) Dont envers les associés	148 349			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 51 258 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	900
Dettes provis. pr congés à payer	3 062
Charges sociales s/congés à payer	72
Clients - RRR à accorder	18 000
Total	22 034

SARL A2R INVESTMENT

Exercice clos au 31 décembre 2022

Mission de Présentation des comptes Annuels

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	33 700		33 700
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	33 700		33 700

A2R INVESTMENT
EURL au capital de 500 000 euros,
immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 878 861 665,
dont le siège social est situé : 1 RUE DU COLONEL CHAMBONNET 69500 BRON

**TEXTE DE LA DÉCISION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

DÉCISION 2

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 137 537,66 euros. L'associé unique décide de répartir le résultat de la manière suivante :

-Un résultat de	137 537,66 euros
- Affectation d'une somme de	50 000, 00 euros
pour dotation de la réserve légale, pour la porter à 10% du capital social.	
-Affectation de la totalité du solde	87 537,66 euros
au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à la somme de 86 022,07 euros.	

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Le Gérant

Zone de signature

Radouan LAHSMI

Certifié conforme

A2R Investment
SIREN : 878 861 665
1-3 Rue Colonel Chambonnet
69500 BRON